

Réponse du Distributeur à l'engagement n° 11

Engagement n° 11 (demandé par la Régie)

Vérifier les puces et les échéanciers qui les concernent et fournir la planification [correspondance de la Régie ([A-0202](#)) du dossier R-4270-2024].

Réponse à l'engagement n° 11 :

1 Le Distributeur présente au tableau E-11 les informations demandées. Il rappelle la
 2 décision de la Régie D-2025-072 qui mentionne au paragraphe 50 « [...] La Régie
 3 considère qu'HQTD pourront obtenir une décision sur les sujets reportés dans le cadre
 4 de dossiers tarifaires à venir ou d'autres dossiers, selon leur souhait. »

Tableau E-11
Statut des sujets non traités du dossier R-4270-2024

Sujets	Entité visée	Statut
L'évolution de l'effectif en ETC	Transporteur et Distributeur	Dossier R-4305-2025 – D-2025-124 (par. 274 à 276)
L'offre de tarification différenciée dans le temps (TDT)	Distributeur	À déterminer – voir la réponse à la question 24.3 de la DDR n° 2 de la Régie, pièce HQD-8, Document 1.2 (B-0078) du dossier R-4307-2025
Un tarif pour les surconsommateurs pour la clientèle domestique	Distributeur	Dossier R-4307-2025, pièce HQD-2, Document 2.1 (B-0006), section 4.1
Suivi de décision D-2023-063 sur le processus d'établissement des estimations paramétriques des coûts d'investissement présentés dans la planification 10 ans	Transporteur	À déterminer – voir la lettre du Transporteur B-0021 déposée dans le dossier R-4306-2025
Suivi de décision D-2024-009, Stratégie permettant de répondre à la croissance de la charge au sud de la région métropolitaine	Transporteur	À déterminer – voir la lettre du Transporteur B-0021 déposée dans le dossier R-4306-2025
Suivi de la décision D-2022-139 relative aux catégories d'investissement	Transporteur	Sujet clos : suivi déposé dans la Phase 2 du dossier R-4270-2024 Pièce HQT-2, Document 2 (B-0013)

L'option 1 de mesurage net pour le réseau intégré et le coût de l'aide financière pour le soutien de l'autoproduction	Distributeur	Dossier R-4312-2025 – D-2025-112 (tarif) et R-4307-2025, pièce HQD-2, Document 2.2 (B-0128) (Aide financière pour les panneaux solaires)
L'option 3 de mesurage net pour les réseaux autonomes	Distributeur	A-0032 , Dossier R-4307-2025 (volet 2)
Les conditions de service incluant celles pour la cryptographie et les chaînes de blocs	Distributeur	Dossier R-4316-2025, excluant les CS pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs traitées dans le dossier R-4307-2025, pièce HQD-2, Document 2.4 (B-0009), section 2
Le système de gestion de l'énergie électrique pour les clients au tarif L (<i>modalité tarifaire</i>)	Distributeur	Dossier R-4311-2025
Les codes de conduite du Transporteur et du Distributeur (<i>suivi de la D-2024-024, paragraphe 257</i>)	Transporteur et Distributeur	À déterminer (D-2025-087 , par. 50)
La création d'un actif réglementaire Otto Holden	Transporteur	Dossier R-4306-2025 (volet 1), pièce HQT.3, Document 1 (B-0010), section 3
La planification du réseau de transport, dont un portrait à jour devra faire partie du prochain dossier tarifaire du Transporteur	Transporteur	Dossier R-4306-2025 (volet 1), pièce HQT-2, Document 1 (B-0005)
Les divers suivis déposés dans le cadre du dossier R-4270-2024	Transporteur	Dossier R-4306-2025 (volet 1), pièce HQT-2, Document 1, Annexe A (B-0005)
	Distributeur	Dossier R-4307-2025 (volet 2), pièce HQD.7, Document 4 (B-0069)